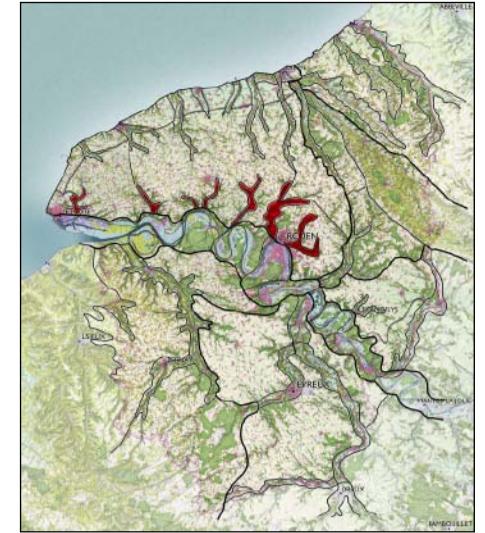


# LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA SEINE

## SITUATION

Cette unité de paysage regroupe, au nord de la Seine entre Rouen et Le Havre, une série de sept vallées affluentes de la Seine en provenance du cœur du pays de Caux. Mesurant pour la plupart une vingtaine de kilomètres, elles trouvent leur origine parmi les innombrables talwegs qui découpent le plateau de Caux au sud de la ligne de partage des eaux. Il s'agit des vallées de l'Aubette/Robec, du Cailly, de l'Austreberthe, de la Rançon, de la Sainte-Gertrude, du Commerce et de la Lézarde/Saint-Laurent. Ces vallées abritent pour certaines des villes importantes comme Lillebonne dans la vallée du Commerce ou Barentin dans celle de l'Austreberthe ; d'autres débouchent sur les deux grandes villes de la région, Le Havre et Rouen.



## CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



Vallée de la Rançon. (2009 - commune de Saint-Wandrille-Rançon)

### Des vallées sinuueuses et complexes qui entaillent le plateau de Caux

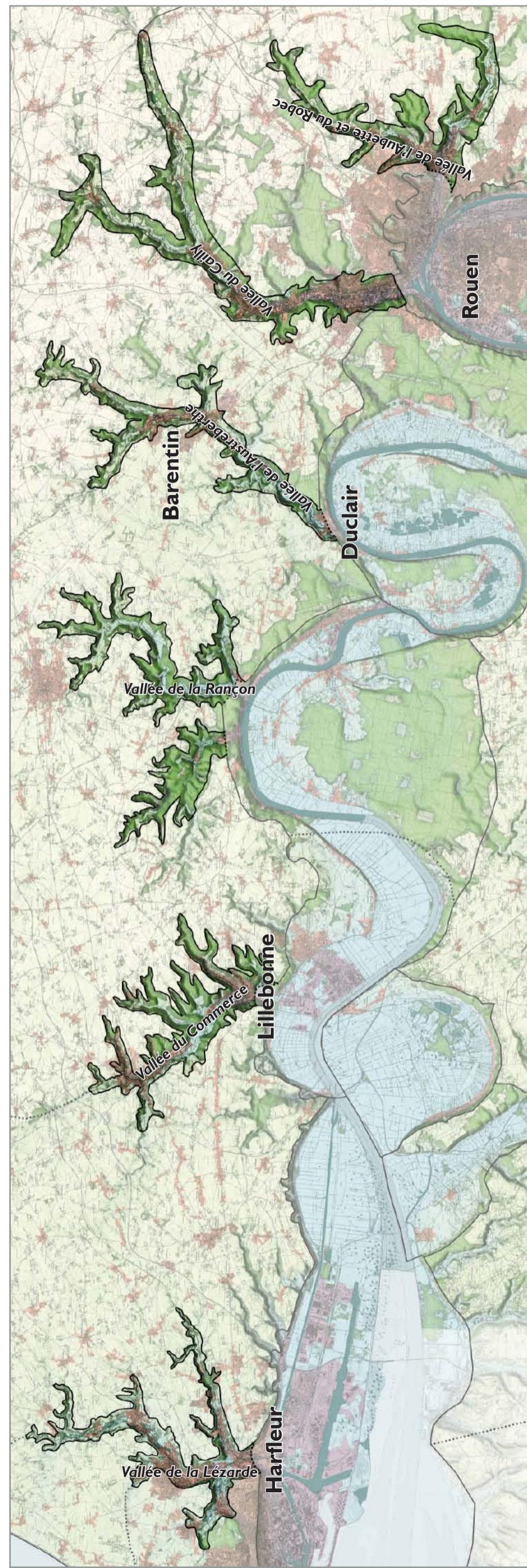
L'ensemble de ces vallées forment l'interface entre le cœur du pays de Caux et la vallée de la Seine. Ces vallées profondes aux tracés très torturés s'enfoncent profondément dans le plateau. Au niveau de Barentin par exemple, le fond de vallée est situé 60 mètres en-dessous du niveau du plateau tandis qu'à Notre-Dame de Bondeville, cette différence s'établie à plus de 100 mètres.

Les coteaux relativement abrupts accentuent l'impression d'encaissement dans les vallées. Néanmoins, elles ont pour la plupart un profil dissymétrique avec des coteaux est souvent beaucoup plus doux que ceux de l'ouest.

# CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°18 : LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA SEINE

## Principaux éléments de paysage de l'unité

- Des vallées sinuées et complexes qui entaillent le plateau
- Des coteaux soumis à la déprise agricole et de plus en plus boisés
- Des zones humides sources de richesse écologique et agricole
- Une organisation urbaine marquée par l'industrie
- Une urbanisation qui s'affranchit du cadre de la vallée



# LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA SEINE

## Des coteaux soumis à la déprise agricole et de plus en plus boisés

La plupart des coteaux de vallées et notamment les plus raides sont occupés par des boisements. Ils coiffent les lignes de crête. Ces vallées abritaient jusqu'à ces dernières décennies, une agriculture diversifiée de petites parcelles sur les coteaux : vergers, prairies d'élevage, prairie de fauche, maraîchage sur terrasses (vallée de la Rançon) comptaient un paysage riche et très contrasté avec l'agriculture du plateau.

L'abandon de ces pratiques agricoles, peu rentables économiquement, facilite la reconquête boisée des coteaux, qui, aujourd'hui, couvre presque entièrement ces pentes.

Ce phénomène pose à la fois la question de la fermeture des vallées et de la disparition de pratiques agricoles propres à ces vallées.



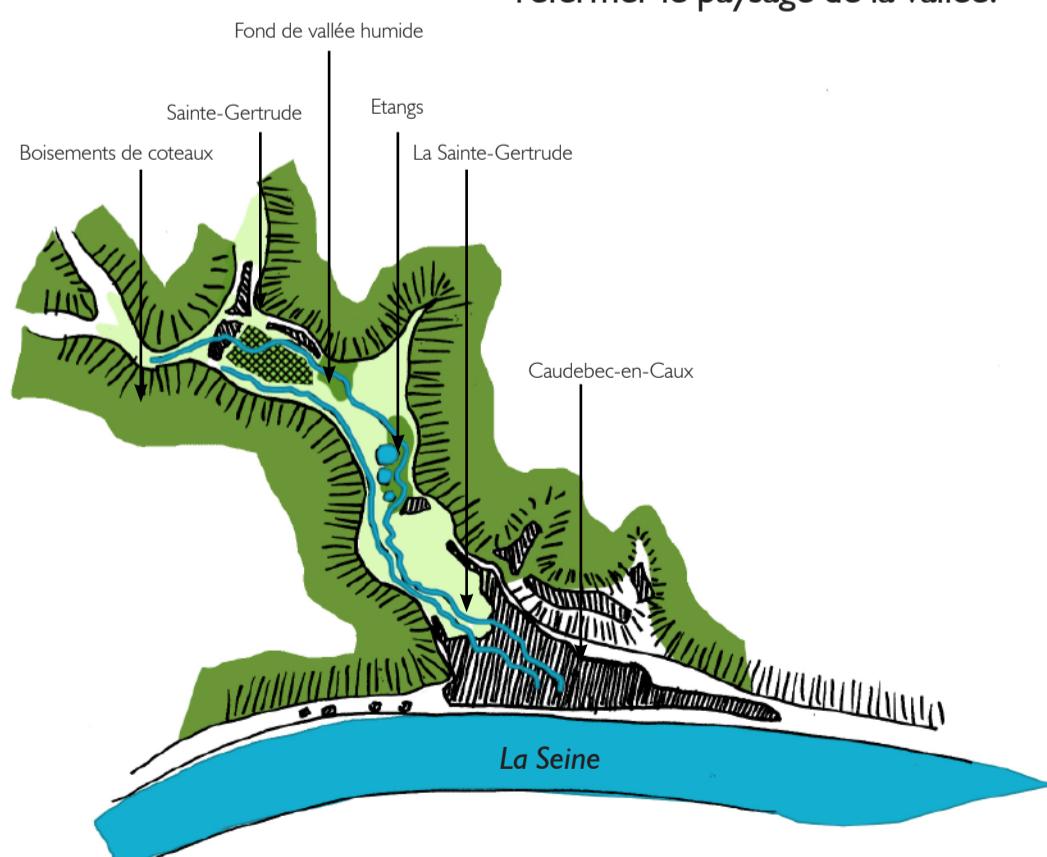
Des coteaux soumis à la déprise agricole. (2009 - commune de Saint-Wandrille-Rançon)



Richesse écologique et agricole au coeur de la vallée de la Rançon. (2009 - commune de Saint-Wandrille-Rançon)

## Des zones humides source de richesse écologique et agricole

En revanche, les fonds de vallées comptent de très nombreux espaces naturels qui accueillent des formes d'agricultures propres aux zones humides. On retrouve pêle-mêle des prairies humides, des cressonnières, du maraîchage. Cette imbrication de l'agriculture et des espaces naturels est source d'une grande richesse paysagère et biologique, et forme de véritables micro-paysages propres aux vallées. Cependant, ces continuités humides sont interrompues soit par des villes à l'étalement urbain important soit par des infrastructures (talus de voie de chemin de fer dans la vallée du Cailly, entrelacs de voies rapides en aval de la vallée de la Lézarde par exemple) qui viennent entraver l'écoulement des eaux et rompre les continuités naturelles. A cela s'ajoute de nombreuses peupleraies nouvellement plantées en vallée du Cailly ou sur le débouché de la Rançon par exemple, qui contribuent à refermer le paysage de la vallée.



Agence Folléa-Gautier

Schéma des zones humides au coeur des petites vallées affluentes de la Seine : les espaces agricoles y sont riches mais menacés par l'urbanisation.

## Des sites géographiques clefs occupés par les villes

La plupart de ces vallées sont des lieux stratégiques. Elles sont situées entre la vallée de la Seine, axe commercial majeur, et le plateau cauchois, lieu de production agricole de premier plan. Cette situation a favorisé l'implantation de villes en aval, au niveau de la confluence avec la Seine (Rouen, Duclair, Caudebec-en-Caux, Lillebonne, Harfleur). En amont, se sont développées des villes moyennes et petites qui ont profité de la force hydraulique des rivières pour implanter leurs industries. Ces vallées ont donc été habitées très tôt et possèdent une tradition urbaine forte.



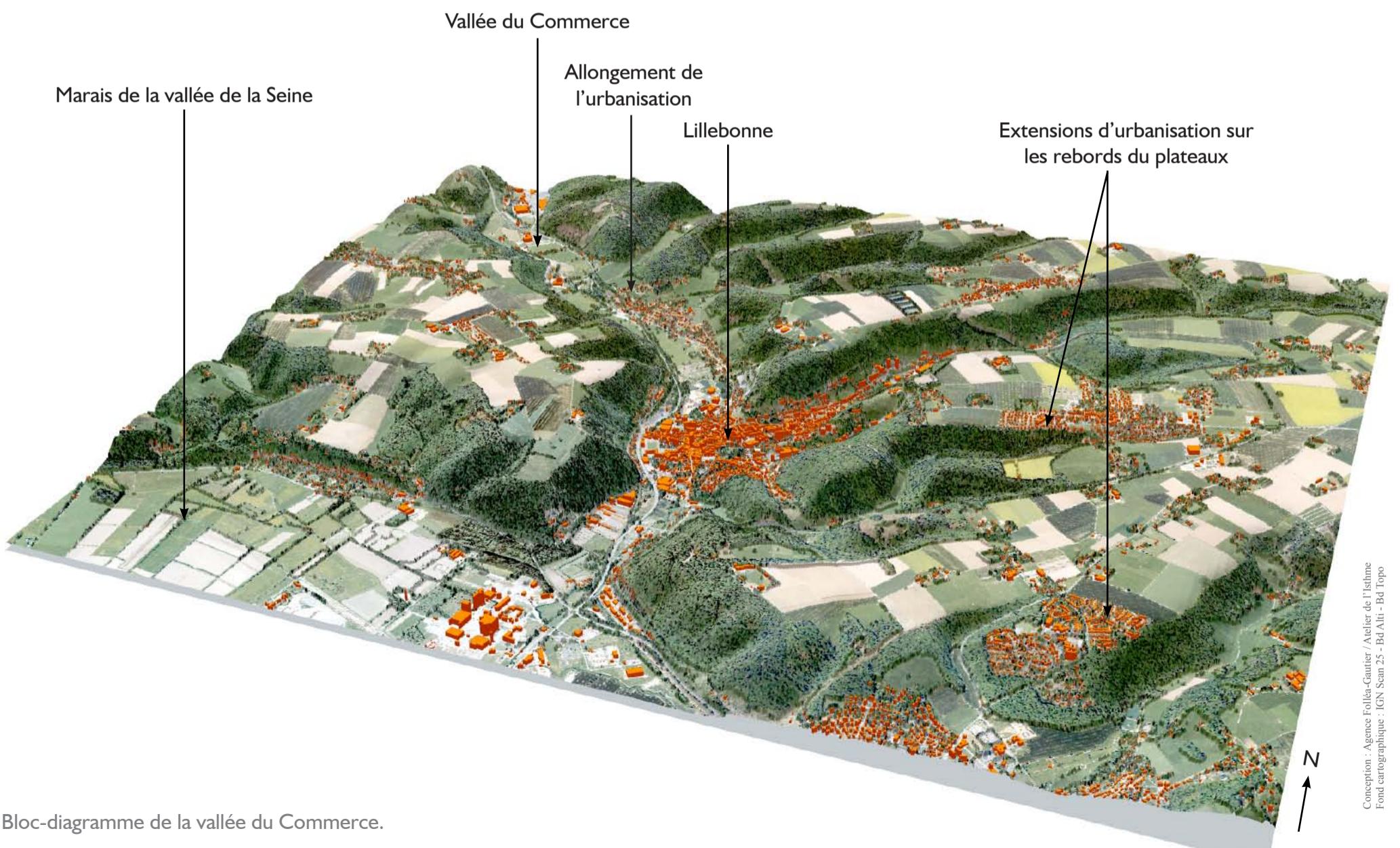
Barentin, logé au creux de la vallée de l'Austreberthe. (2009 )

Néanmoins, les villes se sont considérablement développées ces dernières décennies, s'allongeant sur les axes routiers jusqu'à se rejoindre dans certains cas. Ainsi voit-on apparaître des continuum urbains reliant des villes dont les centres sont très éloignés les uns des autres.

Ce phénomène de conurbation peut se lire dans la vallée de la Lézarde entre Harfleur et Montivilliers, dans la vallée du Commerce

entre Lillebonne et Bolbec, dans la vallée de l'Austreberthe entre Barentin et Pavilly et plus encore dans la vallée du Cailly, de Rouen à Montville et dans la vallée du Robec de Rouen à Fontaine-sous-Préaux.

Au cœur de ces vallées, quelques coupures d'urbanisation résistent encore entre les villes et les villages mais leur devenir est incertain. Ce sont pourtant des espaces essentiels pour percevoir et comprendre l'enchaînement des différentes villes de la vallée.



Bloc-diagramme de la vallée du Commerce.

# LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA SEINE

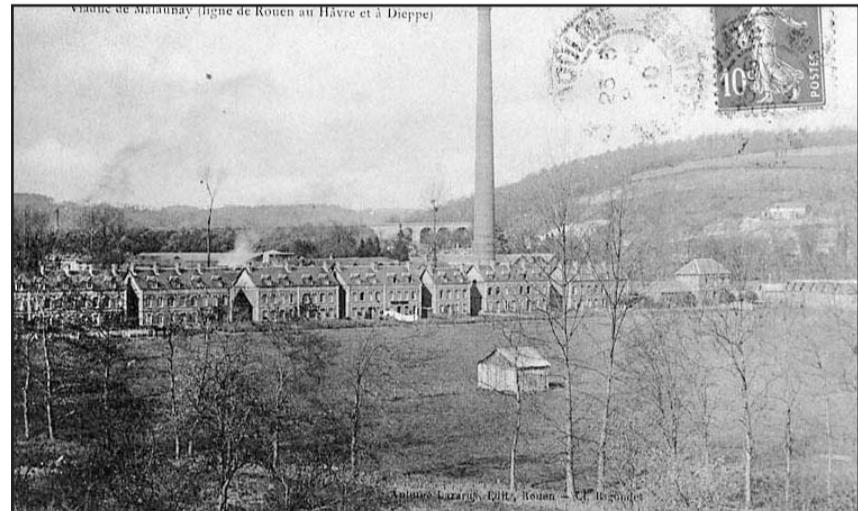
## Une organisation urbaine marquée par l'industrie

Ces vallées ont très tôt constitué des lieux privilégiés pour le développement de l'industrie. Cette tradition remonte au 15ème siècle, époque à laquelle les moulins et les industries textiles s'y sont implantés pour profiter de la force hydraulique des rivières. Mais la véritable explosion de leur nombre et de leur taille eut lieu au 19ème siècle.

L'industrialisation provoqua une accélération de l'urbanisation des vallées (Cailly, Robec, Lézarde) et l'arrivée d'infrastructures nouvelles comme les lignes de chemin de fer de la Lézarde ou de la vallée de l'Astreberthe.



Cité industrielle à Barentin. (2009)



Cité industrielle isolée au milieu de l'espace agricole au Houlme. On distingue clairement des coteaux agricoles très entretenus au second plan.

Cette urbanisation a par ailleurs été marquée par la création de grands quartiers d'habitat ouvrier qui ont été construits à proximité des ensembles industriels. La rivière et ses biefs, utilisés par ces industries, traversent ces quartiers sans pour autant être mise en valeur. Leurs abords sont peu soignés et les chemins sont rares le long du cours d'eau. Même les coeurs de villes n'ont pas encore retrouvé une qualité d'espace publics aux abords de la rivière.

Depuis la seconde guerre mondiale, deux phénomènes marquent ces paysages urbains :

- une urbanisation qui tend à s'allonger le long des routes avec l'apparition de véritables continuum entre les bourgs,
- l'apparition de vastes friches industrielles qui sont très difficiles à reconvertis.



Friche industrielle dans la vallée de l'Astreberthe en amont de Pavilly. (2009 - commune de Pavilly)

## **Une concentration exceptionnelle de patrimoine**

Ces vallées concentrent des formes très différentes de patrimoine:

- les grands ouvrages d'art construits à l'occasion de la réalisation de la ligne ferroviaire Rouen-Le Havre en 1843 et qui franchissent les vallées (Viaduc de Barentin dans la vallée de l'Austreberthe ou le viaduc de Mirville en amont de Bolbec),
- le patrimoine religieux comme l'Abbaye de Fontenelle à Saint-Wandrille ou celle du Valasse à Guichet-le-Valasse,
- le patrimoine romain avec le théâtre de Lillebonne.

L'ensemble de ces édifices ont très tôt suscité l'admiration ; ainsi Turner peint-il Lillebonne et son théâtre romain au tout début du 19ème siècle. Cette rapide prise de conscience de la valeur du patrimoine a entraîné des protections qui ont permis de préserver une grande partie des sites bâtis dans lesquels ces édifices étaient inscrits.

Il ne faut cependant pas oublier le petit patrimoine lié à l'eau (ponts, barrages, moulins) qui jalonne les cours d'eau dans toutes les vallées et qui participe de leur charme discret.



L'abbaye de Saint-Wandrille dans la vallée de la Rançon, un élément majeur du patrimoine Haut-normand. (2009 - commune de Saint-Wandrille-Rançon)

# LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA SEINE

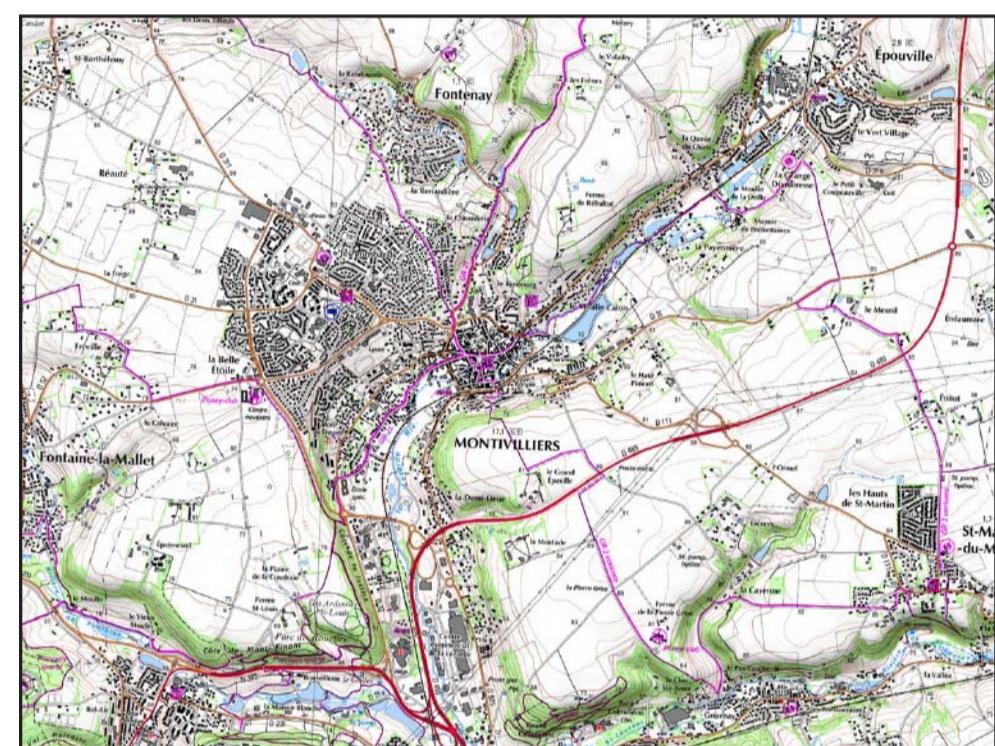
## Une urbanisation qui s'affranchit du cadre de la vallée

Les villes sont désormais à l'étroit dans le cadre des vallées. Elles ont aujourd'hui tendance à déborder sur le plateau sortant de leur contexte initial.

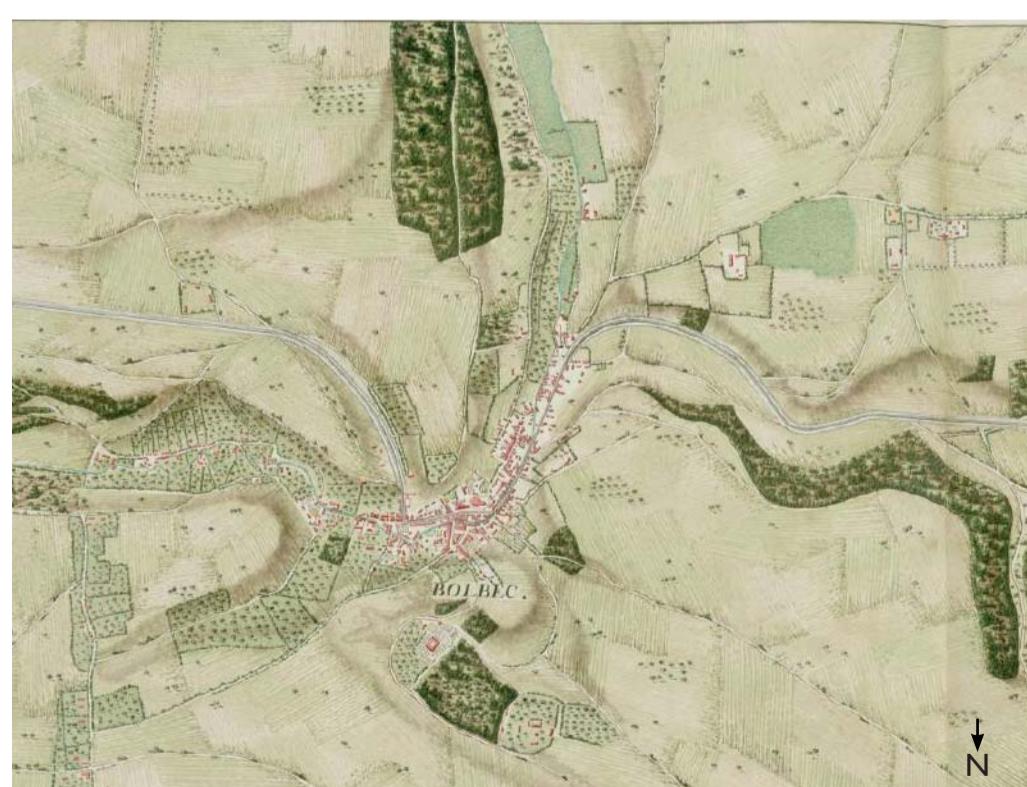
Les zones d'activités, et de nombreux lotissements s'implantent désormais à proximité immédiate ou sur les lignes de crêtes. Ils privatisent ainsi les ouvertures sur les vallées et font disparaître sous une urbanisation homogénéisante les éléments forts du relief. A proximité du Havre, Montivilliers est un exemple presque caricatural. Les 3/4 de la surface urbanisée de la commune se trouve sur le plateau, alors que le centre est situé dans la vallée.



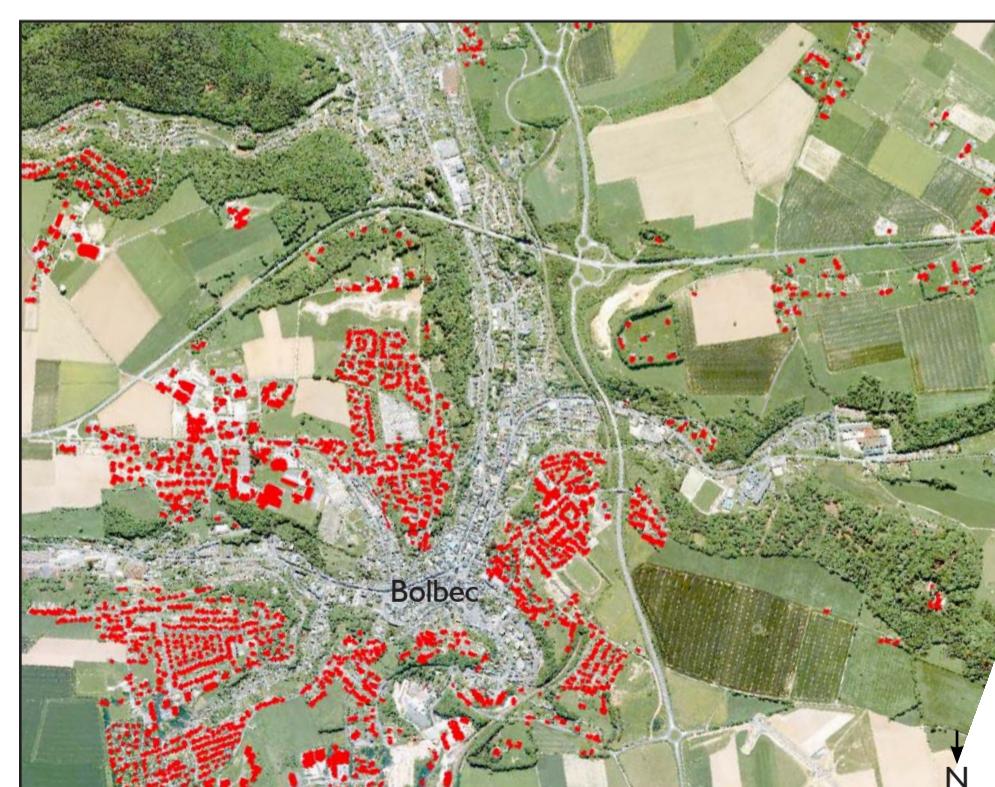
Carte ancienne de Montivilliers, bien logé au creux de la vallée de la Lézarde.  
(source : Gallica.bnf.fr)



Montivilliers, s'étalant sur le plateau. (IGN Scan 25 2009)



Extrait de l'atlas de Trudaine montrant Bolbec bien logé au creux de la vallée.



Extrait de photo aérienne (IGN Bd Ortho 2008) montrant les extensions urbaines en dehors des vallées et colonisant progressivement le plateau agricole.

# ANALYSE CRITIQUE, IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

## LES VALEURS PAYSAGÈRES

### Les zones humides, des espaces naturels essentiels pour les vallées :

- Maintien et protection des prairies humides.
- Aide au maintien et à l'installation de pratiques agricoles originales (cressonnières, maraîchage, etc...).
- Gestion et aménagement pour l'accueil du public dans les zones humides et les prairies humides.
- Protection des jardins ouvriers à proximité des centres-villes.



### Les sites bâtis et le patrimoine architectural et industriel :

- reconnaissance, identification et prise en compte spécifique pour les choix d'urbanisation.
- préservation des espaces non bâtis qui les mettent en valeur : reculs, dégagements visuels.

Prairies humides et ripisylves composant des paysages de nature de grande qualité.



Petits ouvrages hydrauliques insuffisamment mis en valeur.

### Le petit patrimoine lié à l'eau

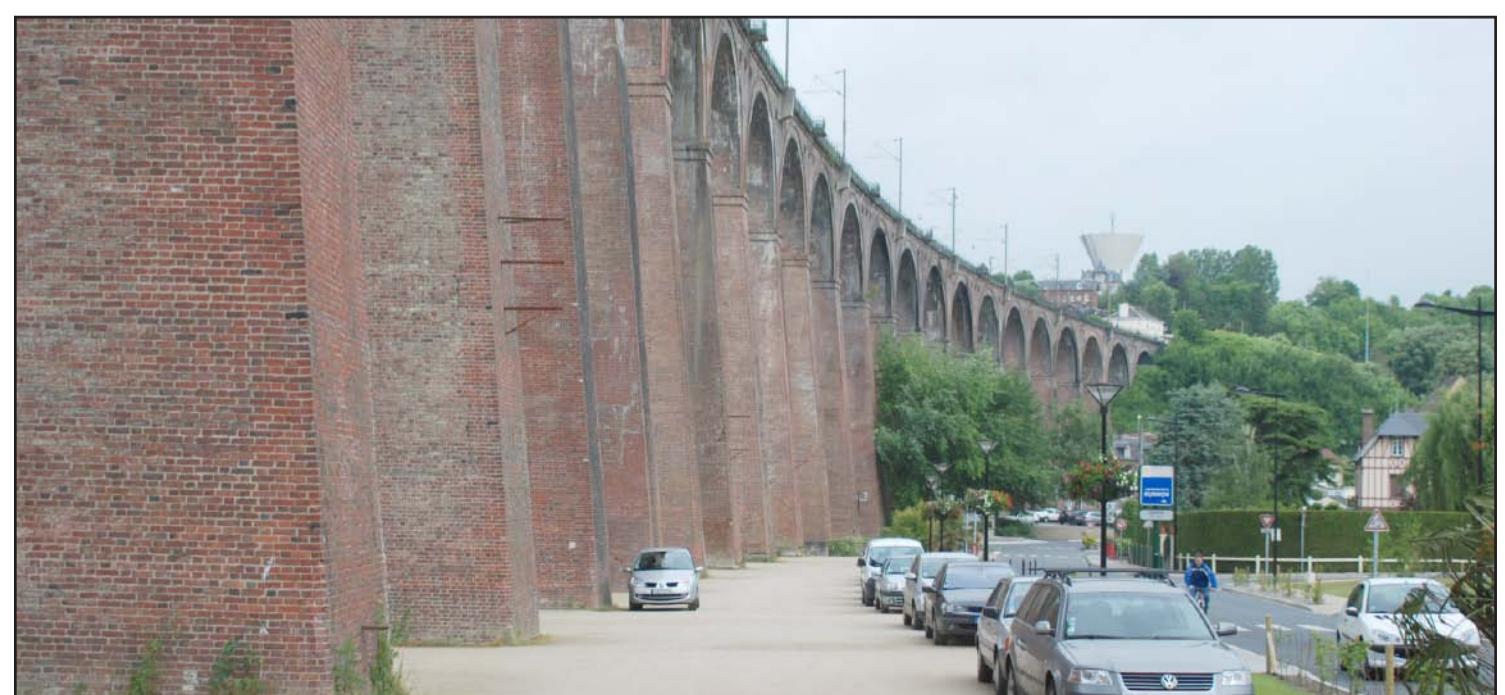
- Recensement et protection du petit patrimoine lié à l'eau.
- Aide à la restauration et à la rénovation.
- Création d'itinéraires de découverte le long des cours d'eau.

### Les lignes de crêtes et coteaux ouverts, le cadre de la vallée :

- Protection et classement en zone non-construisible des coteaux et des lignes de crêtes non-urbanisées.
- maintien des espaces ouverts sur les pentes (pastoralisme).

### Les ouvrages d'art

- Valorisation des abords.
- Création de points de vue.



Ouvrage d'art exceptionnel du viaduc de chemin de fer à Barentin.

## LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

### Les extensions urbaines le long des routes et sur le plateau :

- Arrêter les extensions linéaires le long des routes.
- Aménager de façon plus urbaine et paysagère les axes routiers concernés (trottoirs, pistes cyclables, etc...).

### La gestion forestière des coteaux boisés :

- Mise en place de plan de gestion forestier pour les coteaux boisés.

### Les secteurs soumis à la déprise agricole :

- Recensement des secteurs soumis à la déprise.
- Mise en place de plan de gestion des coteaux ouverts et accompagnement des friches forestières vers une gestion forestière.
- Mise en place de mode de gestion extensive par le pastoralisme.



Coteau en friche.



Verger à l'abandon et fermeture des vallées.

### Le devenir des friches industrielles :

- Mise en place d'une stratégie de reconversion des friches de vallées.
- Création de projets de paysage temporaires sur ces friches: exposition, événement, spectacle...
- Création d'un fond de solidarité régional pour la reconversion des sites industriels.

### Les projets de zones d'activités :

- Aménagement d'espaces publics et création de circulations douces.
- Mise en place de systèmes écologiques de gestion des eaux pluviales.
- Création de lisières plantées en limite de l'espace public.



Patrimoine industriel et zone d'activités peu valorisée.

## CARTE DES ENJEUX N°18 : LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA SEINE

